



Directeur Général, Directeur de publication

Babacar NDIR

Directeur Général Adjoint

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale

Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales

Directeur du Management de l'Information Statistique (p.i.)

Directeur de l'Administration Générale et des Ressources Humaines (p.i.)

Agent Comptable Particulier (ACP)

Chef de la Cellule de Programmation, d'Harmonisation, de Coordination Statistique et de Coopération Internationale

Allé Nar DIOP

Mbaye FAYE

Papa Ibrahima Silmang SENE

Allé Nar DIOP

Ouleye K. SOW DIOP

Papa Amadou Moustapha NIANG

Mam Siga NDIAYE

COMITE DE LECTURE ET DE CORRECTION

Assane THIOUNE, Saliou MBENGUE, Séckène SENE, Mamadou BAH, El Hadji Malick GUEYE, Mamadou Ngalgou KANE, Macoumba DIOUF, Jean Pierre Diamane BAHOUM, Samba NDIAYE, Insa SADIO, Mamadou AMOUZOU, Momath CISSE, Mamadou BAH, Alain François DIATTA, Ndeye Binta DIEME COLY, Awa CISSOKHO, Bintou DIACK, Nalar K. Serge MANEL, Ramlatou DIALLO, Djiby DIOP, Omar SENE, Mamadou BALDE, Jean Paul DIAGNE, Woudou DEME KEITA, Oumy DIOP, Mamadou DAFFE.

COMITE DE REDACTION						
0. PRESENTATION DU PAYS	Djiby DIOP					
ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION	Maguette SARR / Khady BA					
2. MIGRATION	Awa CISSOKO					
3. EDUCATION ET FORMATION	Alioune TAMBOURA / Fatimatou SY					
4. EMPLOI	Tidiane CAMARA /Serge MANEL					
5. SANTE	Amy Collé CISSE					
6. JUSTICE	Maguette SARR					
7. ASSISTANCE SOCIALE	Fatimatou SY /Alioune TAMBOURA					
8. EAU ET ASSAINISSEMENT	Ndeye Binta DIEME					
9. AGRICULTURE	Kandé CISSE					
10. ENVIRONNEMENT	Mouhamadou Bassirou DIOUF					
11. ELEVAGE	Hamady DIALLO/ Kandé CISSE					
12. PECHE MARITIME	Khadim SOURANG/ Mouhamadou Bassirou DIOUF					
13. TRANSPORT	Jean Paul DIAGNE					
14. TOURISME	Ousmane DIOUF/Manga NDIAYE					
15. BTP	Bintou Diack LY/ Penda AMAR					
16. INSTITUTIONS FINANCIERES	Malick DIOP/Papa Mamadou N'DIAYE					
17. COMMERCE EXTERIEUR	El Hadj Omar SENGHOR					
18. COMPTES ECONOMIQUES	Adama SECK & Adja Aby SAMBE					
19. PRIX A LA CONSOMMATION	Baba NDIAYE/El Malick CISSE					
20. INDICE DU COUT A LA CONSTRUCTION	Mor LÔ					
21. PRIX DES SERVICES	Muhamed NDIAYE					
22. FINANCES PUBLIQUES	Ndèye Seynabou SARR/ Madiaw DIBO					
23. ENERGIE, MINES ET CARRIERES	Wouddou Dème Keïta/Abdou Aziz DIOUF					
24. PRODUCTION INDUSTRIELLE	Mamadou THIOUB/Ramlatou DIALLO					

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann Bel-air Cerf-volant - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web: www.ansd.sn; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution: Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers ISSN 0850-1491

Introduction

A l'ère de la mondialisation, les questions de migrations se sont placées au-devant des agendas nationaux et internationaux. Pour informer le débat public sur les migrations et élaborer des politiques, il est nécessaire de disposer d'informations fiables sur le phénomène.

Combien sont-ils? Qui sont-ils? Pourquoi ils partent ? Quelle est leur contribution aux pays d'origine et de destination? Dans quelle mesure leur rôle évolue-il au fil du temps? Ces questions comptent parmi les plus fondamentales, auxquelles il convient de répondre afin de faire face aux défis des migrations.

Le Sénégal, à l'instar des autres régions du monde, reste touché par ces flux migratoires aussi bien en terme de terre de départ que d'accueil ou de transit; et parfois même les deux à la fois. Ce chapitre rassemble les statistiques les plus récentes sur les tendances générales de la migration interne et sur la migration internationale. Les données utilisées proviennent de l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel dans les Etats membres de l'UEMOA (ERI-ESI) de 2017, la Direction de la Police de l'Air et des Frontières (DPAF), l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), la Banque Mondiale (BM) et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR).

II.1. MIGRATION INTERNE

II.1.1. Intensite des echanges migratoires interregionaux

Les migrations interrégionales se rapportent aux déplacements d'une région à une autre dans un même pays. Les résultats du tableau III.1 montrent que les régions de Dakar (48,8 %) et dans une moindre mesure Diourbel (15,2 %) et Thiès (10,0 %) reçoivent une part importante des immigrants. Ces mêmes régions enregistrent le plus de départs (Thiès 19,2 %, Dakar 12,0 % et Diourbel 11,3 %) vers d'autres régions de même que la région de Ziguinchor (13,7 %). Ce qui montre une forte intensité des échanges migratoires dans ces régions.

Cependant, au regard des soldes migratoires, les régions de Dakar, Diourbel et Fatick attirent plus qu'elles n'émettent de migrants pour plusieurs raisons. L'attirance pour la région de Dakar serait due à son statut de capitale économique et administrative. Concernant la région de Diourbel, il est permis de penser qu'elle doit sa dimension attractive à la cité religieuse de Touba.

Tableau II-1: Intensité des échanges migratoires interrégionaux

Région	Nombre	%	Nombre	%	Solde migratoire
	d'Immigrants		d'Emigrants		
DAKAR	898 493	48,8	220 486	12,0	678 006
DIOURBEL	279 799	15,2	207 900	11,3	71 899
FATICK	97 670	5,3	94 950	5,2	2 719
KAFFRINE	33 489	1,8	35 666	1,9	-2 177
KAOLACK	65 206	3,5	173 991	9,4	-108 785
KEDOUGOU	5 215	0,3	16 738	0,9	-11 522
KOLDA	19 310	1,0	53 721	2,9	-34 411
LOUGA	69 9 4 7	3,8	132 495	7,2	-62 5 4 8
MATAM	32 070	1,7	48 555	2,6	-16 4 85
SAINT-LOUIS	36 028	2,0	130 346	7,1	-94 318
SEDHIOU	11 412	0,6	35 079	1,9	-23 667
TAMBACOUNDA	62 086	3,4	85 778	4,7	-23 692
THIES	185 107	10,0	354 606	19,2	-169 499
ZIGUINCHOR	47 037	2,6	252 557	13,7	-205 520
Sénégal	1 842 869	100,0	1 842 869	100,0	0

Source: ANSD.ERI-ESI 2017

II.1.2. PRINCIPALES RAISONS D'INSTALLATION

Les résultats de l'enquête ERI-ESI 2017 montrent que les mouvements migratoires internes sont essentiellement dus à des raisons d'ordre familial (65,3 %) et économique comme la recherche de l'emploi (17,0 %). Par ailleurs, les raisons d'études représentent 6 % des cas.

Tableau II-2 : Répartition des migrants internes selon la raison d'installation

Principal motif	Effectif	Pourcentage
Regroupement familial	1 204 008	65,3
Etudes	110 333	6,0
Emploi	313 847	17,0
Affectation	42 587	2,3
Santé	9 547	0,5
Raisons sécuritaires	13 789	0,8
Raisons d'urgence (sécheresse, inondation)	19 429	1,1
Autres	129 329	7,0
Total	1 842 869	100,0

Source: ANSD.ERI-ESI 2017

II.2. MIGRATION INTERNATIONALE

II.2.1. FLUX D'ENTREE ET DE SORTIE DES FRONTIERES NATIONALES

Les données sur les flux d'entrées et de sorties du territoire national concernent celles du deuxième semestre de 2018 et sont fournies par la Direction de la Police de l'Air et des Frontières (DPAF).

Dans l'ensemble, il y a eu plus d'entrées que de sorties du territoire nationale avec un solde migratoire global de 102 472 personnes. Les individus ayant la nationalité sénégalaise sont ceux qui font le plus d'entrées (452 135) et de sorties (465 520) dans le pays. Les Africains hors CEDEAO font le moins d'entrées (47 239) et de sorties (42 691). Le solde migratoire (différence entre les entrées et les sorties du territoire national) positif montre qu'il y a eu beaucoup plus d'entrées que de sorties du territoire national. Le solde le plus élevé est celui de la zone CEDEAO y compris la Mauritanie mais sans le Sénégal (99 140), il est suivi de ceux de l'Europe (12 941) et de l'Afrique hors CEDEAO (4 548). Les soldes migratoires négatifs du Sénégal et du Reste du Monde (hors Afrique et Europe) respectivement de -13 385 et de -772 montrent qu'il y a plus de sorties de Sénégalais et de ressortissants du « Reste du monde » vers l'étranger que d'entrées.

■ARRIVEE ■DEPART ■SOLDE 452135 __ 465520 500000 400000 261661 187689 300000 200630 162521 200000 99140 47239 60232 42691 12941 100000 4548 0 Sénégal ⁻¹³³⁸⁵ **CEDEAO** avec Afrique hors Europe Mauritanie sans CEDEAO -100000 Sénégal

Graphique II-1 : Entrées et sorties des Sénégalais, de la CEDEAO y compris la Mauritanie, de l'Europe et du Reste du monde (hors Afrique et Europe)

Source : Direction de la Police de l'Air et des Frontières (DPAF)

II.2.2. II.2. REFUGIES ET DEMANDEURS D'ASILE

Demandeur d'asile : Personne demandant à obtenir son admission sur le territoire d'un Etat en qualité de réfugié et attendant que les autorités compétentes statuent sur sa requête. En cas de décision de rejet, le demandeur débouté doit quitter le territoire de l'Etat considéré ; il est susceptible de faire l'objet d'une mesure d'expulsion au même titre que tout étranger en situation irrégulière, à moins qu'une autorisation de séjour lui soit accordée pour des raisons humanitaires ou sur un autre fondement [Rapport du Profil Migratoire du Sénégal, 2018 – Annexe 1 : Glossaire International, p.133].

Réfugié : La Convention de l'UA régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique, au terme de son article 1 Définition du terme "Réfugié", stipule :

1-Aux fins de la présente Convention, le terme "réfugié" s'applique à toute personne qui, craignant avec raison, d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social et de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut, ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays, ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut, ou en raison de ladite crainte, ne veut y retourner [Convention relative au statut des réfugiés ((adoptée le 28 juillet 1951, entrée en vigueur le 22 avril 1954), Recueil de Traités des Nations Unies, vol. 189, p. 137) article premier, A 2)].

2-Le terme "réfugié" s'applique également à toute personne qui, du fait d'une agression, d'une occupation extérieure, d'une domination étrangère ou d'événements troublant gravement l'ordre public dans une partie ou dans la totalité de son pays d'origine ou du pays dont elle a la nationalité, est obligée de quitter sa résidence habituelle pour chercher refuge dans un autre endroit à l'extérieur de son pays d'origine ou du pays dont elle a la nationalité.

II.2.2.1. Réfugiés

Les statistiques fournies par le Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR) des Nations-Unies au 31 décembre 2017 estimaient les réfugiés au Sénégal à 14 655. Ces derniers sont composés pour la plupart des femmes (7 508 contre 7 147 hommes) (Tableau III.3).

La désagrégation des données par nationalité montre que globalement, les réfugiés viennent de 21 pays. Toutefois, la grande majorité était composée des Mauritaniens avec un effectif de 13 729 individus, soit 94% de la population réfugiée. Ils sont suivis des ressortissants Centrafricains (289), Rwandais (274), Libériens (61), Burundais (55) et Gambiens (44).

Tableau II-3 : Réfugiés au Sénégal selon la nationalité et le sexe

Lieu d'accueil	Pays d'origine	Femmes	Hommes	Total
Dakar	Algérie	3	6	9
Dakar	Angola	-	1	1
Dakar	Burundi	18	37	55
Dakar	Cameroun	6	6	12
Dakar	Centrafrique	159	130	289
Dakar	Tchad	11	7	18
Dakar	Congo	4	15	19
Dakar	Cote d`Ivoire	6	33	39
Dakar	RD Congo	11	19	30
Dakar	Erythrée	1		1
Dakar	Ethiopie	-	2	2
Dakar	Gambie	2	42	44
Dakar	Ghana	-	1	1
Dakar	Guinée	1	9	10
Dakar	Liberia	17	44	61
Dakar	Mauritanie	371	450	821
Dakar	Niger	-	7	7
Dakar	Rwanda	82	192	274
Dakar	Somalie	-	2	2
Dakar	Soudan	-	1	1
Dakar	Togo	-	1	1
Dakar/Thiès	Mauritanie	69	115	184
Richard-Toll	Mauritanie	6 723	6 005	12 728
Saint Louis	Mauritanie	24	22	46
Total		7 508	7 147	14 655

Source: HCR. 2018

Suivant la zone d'accueil, le milieu rural, dans le département de Richard-Toll, abrite la quasi-totalité des réfugiés mauritaniens (12 728) alors que le reste réside en milieu urbain entre Dakar, Thiès et Saint-Louis. Excepté ceux-ci, tous les réfugiés des autres nationalités, présentes au Sénégal, vivent dans la région de Dakar.

La répartition par catégorie d'âges révèle que la plupart des réfugiés sont âgés de moins de 18 ans (52,4%). Ceux âgés de 18-59 ans représentent 42,6% alors que seulement 5 % ont 60 ans ou plus (Tableau III.4).

Tableau II-4 : Les réfugiés par groupe d'âges et sexe

Tranches d'âges	F	М	Total	%	Tranches d'âges	F	М	Total	%
0 - 4 ans	1023	1073	2096	14,3	0 - 4 ans	1023	1073	2096	14,3
5 - 11 ans	1789	1738	3527	24,1	5 - 17 ans	2864	2721	5585	38,1
12 - 17 ans	1075	983	2058	14,0	18 - 24 ans	195	216	411	2,8
18 - 59 ans	3242	3002	6244	42,6	25 - 59 ans	3047	2786	5833	39,8
60 ans +	379	351	730	5,0	60 ans +	379	351	730	5,0
Grand Total	7508	7147	14655		Grand Total	7508	7147	14655	
Pourcentage %	51,2	48,8			Pourcentage %	51,2	48,8		

Source: HCR. 2018

D'après les tableaux III.5 et III.6, les femmes sont plus présentes parmi les réfugiés ruraux (53%) que parmi les réfugiés urbains (41%). Les analyses selon les tranches d'âges font apparaître que ceux âgés de moins de 18 ans sont fortement concentrés en milieu rural (55,5% contre 32% en milieu urbain). En revanche, les réfugiés d'âges compris entre 18-59 ans sont prédominants dans les centres urbains (66%) qu'en zone rurale (39%).

Tableau II-5 : Réfugiés Ruraux par groupe d'âges et sexe

Tableau II-6 : Réfugiés Urbains par groupe d'âges et sexe

Tranches d'âges	F	М	Total	%	Tranches d'âges	F	М	Total	%
0 - 4 ans	959	1003	1962	15,4	0 - 4 ans	64	70	134	7,0
5 - 11 ans	1662	1604	3266	25,7	5 - 11 ans	127	134	261	13,5
12 - 17 ans	955	878	1833	14,4	12 - 17 ans	120	105	225	11,7
18 - 59 ans	2780	2189	4969	39,0	18 - 59 ans	462	813	1275	66,2
60 ans +	367	331	698	5,5	60 ans +	12	20	32	1,7
Grand Total	6723	6005	12728		Grand Total	785	1142	1927	
Pourcentage %	52,8	47,2			Pourcentage %	40,7	59,3		

Source: HCR. 2018

II.2.2.2. Demandeurs d'asile

A la date du 31 décembre 2017, l'effectif des demandeurs d'asile au Sénégal était de 3 376 personnes dont 2 139 hommes et 1 237 femmes (Tableau III.7). Ces derniers sont composés de 46 nationalités différentes parmi lesquels les Centrafricains qui détiennent la part la plus importante avec un total de 441 demandeurs d'asile. Ensuite, viennent les ressortissants du Libéria (391), suivis par ceux du Niger (364), de la Gambie (342), de la République Démocratique du Congo (336), de la Côte

d'Ivoire (311), du Congo Brazzaville (275), de la Guinée (113), de la Mauritanie (99), de la Guinée-Bissau (93), du Togo (88), de la Turquie (88), du Sri Lanka (87), du Tchad (55) et du Mali (52).

Tableau II-7 : Demandeurs d'asile au Sénégal selon la nationalité et le sexe

Pays d'origine	Femmes	Hommes	Total
Centrafrique	287	154	441
Tchad	17	38	55
Congo Brazzaville	86	189	275
Cote d'Ivoire	102	208	311
République Démocratique du Congo	102	234	336
Gambie	113	229	342
Guinée	50	63	113
Guinée Bissau	30	63	93
Liberia	134	257	391
Mali	9	43	52
Mauritanie	31	68	99
Niger	120	244	364
Sri Lanka	21	66	87
Togo	28	60	88
Turquie	41	47	88
Autres ¹⁹	66	176	241
Total	1 237	2 139	3 376

Source: HCR. 2018

La distribution des demandeurs d'asile par tranche d'âges montre une forte concentration dans la tranche d'âges 18-59 ans (Tableau III.8).

Tableau II-8: Les Demandeurs d'asile par groupe d'âges et sexe

Tranches d'âges	F	М	Total	%	Tranches d'âges	F	М	Total	%
0 - 4 ans	75	65	140	4,1	0 - 4 ans	75	65	140	4,1
5 - 11 ans	129	166	295	8,7	5 - 17 ans	246	327	573	17,0
12 - 17 ans	117	161	278	8,2	18 - 24 ans	18	32	50	1,5
18 - 59 ans	898	1719	2617	77,5	25 - 59 ans	880	1687	2567	76,0
60 ans +	18	28	46	1,4	60 ans +	18	28	46	1,4
Grand Total	1237	2139	3376		Grand Total	1237	2139	3376	
Pourcentage %	36,6	63,4			Pourcentage %	36,6	63,4		

Source: HCR. 2018

-

¹⁹ Algérie (10), Angola (12), Bénin (6), Burkina Faso (3), Burundi (25), Cameroun (42), Cuba (1), Erythrée (2), Ethiopie (3), France (3), Gabon (2), Ghana (32), Haïti (3), Inde (3), Iran (1), Iraq (1), Libye (1), Népal (2), Nigéria (5), Pakistan (2), Palestine (1), Romanie (1), Rwanda (11), Sierra Léone (31), Somalie (8), Soudan (1), Syrie (21), Ouganda (1), Tanzanie (6), Yémen (1).

II.3. MIGRATION IRREGULIERE

La complexité du phénomène de l'émigration irrégulière la rend très difficile à mesurer ; et il est pratiquement impossible de fournir des chiffres exacts sur son ampleur. Les données sur le phénomène sont à la fois parcellaires et fournies de manière discontinue, en fonction de certains événements tragiques très médiatisés qui relèvent plutôt de l'humanitaire. Par exemple, les statistiques sur ce phénomène ne sont pas disponibles pour l'Espagne, un des deux principaux pays d'accueil de ces flux en Europe. Pour l'Italie, le ministère de l'intérieur ne fournit des chiffres sur les effectifs que pour les arrivées en Italie par voie maritime : 5 981 Sénégalais en 2015 ; 10 327 Sénégalais en 2016 ; 6 000 Sénégalais en 2017.

Par ailleurs, l'OIM a organisé le retour assisté de 3 023 migrants sénégalais en provenance de la Libye en 2017. Selon la Matrice de suivi des déplacements de l'OIM (DTM) en Libye, qui réalise un compte des migrants vivants dans ce pays tous les deux mois, il y a 6 533 sénégalais en Libye en août 201820.

Le Niger constitue également une plaque tournante de l'émigration irrégulière, avec la région d'Agadez comme zone de transit des migrants subsahariens à destination de la Libye et de l'Europe. Mais il n'existe pas de données sur les Sénégalais en situation de « transit » au Niger. De même, les pays de l'Afrique du Nord abritent tous des migrants subsahariens, et notamment des Sénégalais en situation dite de « transit ».

II.4. MIGRATION DE RETOUR

Les données sur les retours, analysées dans cette section, sont fournies par l'Organisation internationale pour les Migrations (OIM) qui, à travers son Bureau régional en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale basé à Dakar (Sénégal), met en œuvre des programmes AVRR (Assisted Voluntary Return and Reintegration) et de secours d'urgence aux migrants en détresse.

Durant l'année 2017, un total de 3 023 migrants de retours ont été assistés par l'OIM (Tableau III.9). Ces migrants de retour sont en majorité des hommes (97% contre seulement 3% de femmes). Ils proviennent principalement du Niger (47%) et de la Libye (38%); deux pays qui, ces dernières années, ont constitués la plaque tournante de l'émigration irrégulière à destination de l'Europe.

-

²⁰ https://migration.jom.int/reports/libva-%E2%80%94-migrant-report-21-july-%E2%80%94-august-2018?close=true

Tableau II-9 : Migrants de retour assistés par l'OIM par pays de provenance en 2017

Pays de provenance	Pourcentage	Sexe (pource	Effectif	
		Masculin Féminin		
Niger	46,8	99,9	0,1	1416
Libye	37,9	99,7	0,3	1146
Maroc	6,4	74,2	25,8	194
Tunisie	4,3	95,3	4,7	127
Italie	1,4	97,6	2,4	41
Egypte	0,7	52,4	47,6	21
Espagne	0,7	100,0	0,0	21
Allemagne	0,6	100,0	0,0	19
Pays Bas	0,3	100,0	0,0	9
Suisse	0,2	83,3	16,7	6
Guinée Conakry	0,2	100,0	0,0	5
Grèce	0,1	100,0	0,0	4
Turquie	0,1	0,0	100,0	4
Mauritanie	0,1	66,7	33,3	3
Belgique	0,1	100,0	0,0	2
Malte	0,1	100,0	0,0	2
Royaume Uni	0,0	0,0	100,0	1
Argentine	0,0	100,0	0,0	1
Japon	0,0	100,0	0,0	1
Total	100,0	2 944	79	3023

Source: OIM. 2018

Par rapport à l'âge, on constate que la majorité des migrants de retour ont entre 18 et 35 ans. En effet, plus de la moitié (55%) sont de la tranche d'âge 18-26 ans et 35% de celle des 27-35 ans (Tableau III.10).

Tableau II-10 : Retours assistés selon le groupe d'âge et le sexe en 2017

Groupe d'âge	Sexe (%)		Effectif
	Masculin	Féminin	
9 à 17	97,7	2,3	66
18-26	99,1	0,9	1549
27-35	97,8	2,2	1050
36-44	89,8	10,2	265
45-53	90,0	10,0	50
54-62	85,7	14,3	28
63+	93,3	6,7	15
NA	60,0	40,0	14
Total	2944	79	3023

II.5. MIGRATION ET DEVELOPPEMENT

La relation entre la migration et le développement n'est plus à démontrer de par l'intérêt entourant les transferts ou envois de fonds des migrants qui ne cessent de croitre, de même que leurs incidences sur les économies locales des pays d'origine. De nombreuses études, portant sur les flux financiers générés par la migration, ont montré que ces envois de fonds dépassent de loin les montants investis par l'aide publique au développement, et cela sans tenir compte de l'importance que revêt les flux informels et de marchandises.

Selon les statistiques de la Banque mondiale en 2018, le Sénégal est le quatrième pays de l'Afrique Subsaharienne récepteur des transferts financiers en provenance de ses ressortissants résidant à l'étranger, derrière le Nigeria (24 356 millions de dollar US), le Ghana (3 536 millions de dollar US) et le Kenya (2 719 millions de dollar US)21. Durant la période 2000-2018, le montant des envois vers le pays a connu une évolution à la hausse allant de 233 millions de dollars US en 2000 à 2 422 millions de dollars US en 2018, en passant par 1 478 millions de dollars US en 2010 (Graphique III.2).

3000 2422 Montrant en millions USD 2500 2144 2000 1614 1478 1500 789 1000 500 233 0 2000 2005 2010 2015 2017 2018 **Années**

Graphique II-2: Evolution du montant des envois de fonds vers le pays de 2000 à 2018

Source: Banque Mondiale. Remittances Data 2019

https://www.worldbank.org/en/topic/labormarkets/brief/migration-and-remittances

and

²¹ Cf. tableaux statistiques de la Banque mondiale (BM), Annual Remittances Data 2018 (updated as of October 2019) & Bilateral Remittance Matrix 2018 (updated as of October 2019) in http://www.worldbank.org/en/topic/migrationremittancesdiasporaissues/brief/migration-remittances-data

Ces transferts de fonds proviennent essentiellement du continent européen qui a émis 56,4% des flux, suivie par l'Afrique (33,2%) et dans une moindre mesure l'Amérique (10,3%) (Tableau III.11).

Tableau II-11 : Montant des transferts financiers vers le Sénégal selon le continent d'envoi en 2018

Continents	Montant en millions USD	Montant en milliard FCFA	%		
Europe (1)	1366	831,4	56,4		
Afrique (2)	803	488,5	33,2		
Amérique (3)	250	152,0	10,3		
Autres ²²	3	1,7	0,1		
Total	2422	1473,6	100		
1 USD = 608,5 Francs CFA à la date du 21 Février 2020					

Source: Banque Mondiale. Remittances Data 2019

Conclusion

Globalement, les informations sur la migration interne, utilisées dans ce chapitre, sont issues de l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel dans les Etats membres de l'UEMOA (ERI-ESI) de 2017. Les résultats de l'enquête ERI-ESI 2017 montrent une forte intensité des échanges migratoires dans les régions de Dakar, Diourbel et Thiès. En effet, les régions de Dakar (48,8 %) et dans une moindre mesure Diourbel (15,2 %) et Thiès (10,0 %) reçoivent une part importante des immigrants. Ces mêmes régions enregistrent le plus de départs (Thiès 19,2 %, Dakar 12,0 % et Diourbel 11,3 %) vers d'autres régions de même que la région de Ziguinchor (13,7 %).

Concernant la migration internationale, l'état sur les entrées et les sorties du territoire national a été fait à travers les statistiques du deuxième semestre de 2018 dont dispose la DPAF. Dans l'ensemble, il y a eu plus d'entrées que de sorties du territoire nationale avec un solde migratoire global de 102 472 personnes.

Quant aux données sur les réfugiés et les demandeurs d'asile, les statistiques fournies par le Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR) des Nations-Unies au 31 décembre 2017, estimaient les réfugiés au Sénégal à 14 655. Ces derniers sont composés pour la plupart des femmes (7 508 contre 7 147 hommes).

_

²² Australie, Chine et Turquie.

A la même date, l'effectif des demandeurs d'asile au Sénégal était de 3 376 personnes dont 2 139 hommes et 1 237 femmes.

Durant l'année 2017, un total de 3 023 migrants de retours ont été assistés par l'OIM. Ces migrants de retour sont en majorité des hommes (97% contre seulement 3% de femmes).

Enfin, selon les estimations de la Banque Mondiale, durant la période 2000-2018, le montant des envois vers le Sénégal a connu une évolution à la hausse allant de 233 millions de dollars US en 2000 à 2 422 millions de dollars US en 2018.

En définitive, il est à noter que la disponibilité et l'accessibilité aux données migratoires demeurent toujours des problématiques auxquelles les acteurs travaillant sur la question doivent se pencher davantage pour trouver des alternatives qui faciliteront l'élaboration de programmes et politiques publiques pertinentes, efficaces et efficientes. Par conséquent, pour analyser la migration sous toutes ses formes, il s'avère nécessaire de mener une enquête nationale sur la migration au Sénégal.